




# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

6.  Correspondance  
MTQ – correspondance du 19 décembre – zone scolaire  
MMQ – acceptation nouvelle programmation  
Mutuelle des Municipalités du Québec - ristourne
7. Autorisation de paiement et/ou achat;
  - 7.1. Deloitte – mandat et présentation de la situation financière de la Municipalité ;
  - 7.2. Certificat de disponibilité concernant les dépenses incompressibles ;
8. Autorisation de déplacements et/ou représentation ;
  - 8.1. Comité Sécurité publique – Autoriser le remboursement des frais de déplacement lors de la tenue des rencontres dans les municipalités de la MRC pour l'année 2014;
  - 8.2. Représentation - Fondation Alzheimer, levée de fonds annuelle ;
  - 8.3. Représentation – autoriser le remboursement des frais de déplacement de Monsieur Richard Pigeon pour tous les comités mandatés par résolution en 2013 ;
  - 8.4. Participation à la rencontre d'information sur les inondations – remboursement des frais de déplacement de Messieurs Paul Sarrazin et Luc Ménard ;
9. Renouvellement d'abonnements pour l'année 2014 ;
10. Renouvellement des associations 2014 ;
11. Dépôt du rapport mensuel concernant le règlement de délégation 435-2006 ;
12. Dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité – autorisation de faire parvenir les comptes de taxes foncières en arrérages à la Cour municipale ;
13. Ratification et approbation des comptes à payer pour le mois de décembre 2013 et janvier 2014;
14. Rapports du responsable des travaux publics et de l'officier municipal ;
  - 14.1. Rapport sur l'entretien d'hiver;
  - 14.2. Rapport mensuel sur les permis;
15. Signalisation – rang du Haut-de-la-Rivière Sud – Autorisation d'installer des panneaux de prévention pour les autobus, camions desservant les matières résiduelles et tout autre véhicule de service ;
16. Autorisation de placement – budget 2013, travaux d'entretien routiers et vie communautaire reportés;
17. Construction DJL inc. – Projet de réfection partielle d'une partie de 5<sup>e</sup> rang et de la rue Béland / pavage sur les rues Ostiguy, des Chênes et des Saules - autorisation de paiement – 50 % de la retenue;

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

18. Entretien des fossés
  - 18.1. GAL – fauchage deuxième pente ;
  - 18.2. Autorisation d'appel d'offres - nettoyage ;
19. Entretien des terrains – autorisation d'appel d'offres;
20. Chalets des Loisirs et patinoire – ratifier l'embauche de Monsieur Rémi Gagné à titre de surveillant ;
21. Règlementation;
  - 21.1. Avis de motion - Modification du règlement sur la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics ;
  - 21.2. Avis de motion – Création d'un fonds d'entretien pour les cours d'eau ;
  - 21.3. Adoption du règlement 521-2013 intitulé « Pour abroger le règlement 520-2013 intitulé « Règlement décrétant des travaux de pavage des 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> Rang et autorisant un emprunt afin d'acquitter les dépenses relatives à ces travaux »
  - 21.4. Retiré
22. Résolution en vue de la signature d'une entente avec la CSST pour la constitution d'une mutuelle de prévention;
23. Offre de service de consultations juridiques pour l'année 2014;
  - 23.1. Municonseil avocats ;
  - 23.2. Retiré ;
24. Ressources humaines
  - 24.1. Poste direction général – appel de candidature;
  - 24.2. Embauche du directeur général par intérim;
25. Détermination du taux d'intérêt sur les comptes divers ;
26. Service incendie Roxton Pond/Sainte-Cécile-de-Milton – adoption des prévisions budgétaires 2014 ;
27. Retiré ;
28. Comité Sécurité publique – établir les priorités municipales pour l'année 2014;
29. MRC de La Haute-Yamasa – remplacement du maire à la séance publique du mois de février 2014;
30. Entente travaux municipaux – modifications aux résolutions 13-11-330 et 13-11-332 – autorisation de signature ;
31. Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA) - Présentation d'une demande d'aide financière à la mise en place d'un parcours santé ;

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

32. Bell Canada – approbation d’emplacement pour la pose de 664 mètres de nouvelle fibre optique le long de la route 137 sud – autorisation de signature par la direction générale ;
33. Autorisation de placement - montant de 7 564 \$ - redevance TECQ ;
34. Autorisation de paiement – ministère des Transports du Québec – factures 674192 et 674159;
35. Approbation des travaux – subvention accordée pour l’amélioration du réseau routier relativement à l’amélioration du 3<sup>e</sup> Rang Ouest ;
36. Autorisation de transaction et quittance – matricule 6337 09 9146 ;
37. Caisse populaire Desjardins de La Haute-Yamaska – autorisation de signature pour Monsieur Jean Bourret, directeur général par intérim ;
38. **Affaires nouvelles**
  - 38.1. .... ;
  - 38.2. .... ;

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

39. Levée ou ajournement de la séance.

### **14-01-006**

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2013, DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2013, DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 JANVIER 2014 ET DISPENSE LA SECRÉTAIRE D’EN FAIRE LA LECTURE**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2013, de la séance extraordinaire du 9 décembre 2013, de la séance extraordinaire du 8 janvier 2014 au moins quarante-huit heures avant la tenue de la présente;

Il est proposé par la Conseillère Marilyne Rodrigue-Trudel, appuyé par le Conseillère Johanne Fehlmann et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents que les procédés tenus en date du 20 janvier 2014 soient adoptés, comme soumis, et dispense la secrétaire d’en faire la lecture.

### **14-01-007**

#### **ENGAGEMENT DU PERSONNEL POUR L’ANNÉE 2014**

Il est proposé par le Conseiller Claude Lussier appuyé par le Conseiller Richard Pigeon et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, de renouveler l’engagement, pour l’année 2014, du personnel suivant :

Madame Monique Fortin, à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière ;

Madame Guylaine Giguère, à titre d’adjointe administrative ;

Madame France Tremblay, à titre de réceptionniste ;

Madame Sonia Martel, à titre de responsable à la vie communautaire ;

Madame Sonia Fontaine, à titre de préposée à l’entretien ;

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

Monsieur Luc Ménard à titre de responsable des travaux publics et des infrastructures municipales ;

Monsieur Bertin Pelletier, à titre de journalier à l'entretien des bâtiments municipaux ;

Monsieur Gilles Dubuc, à titre de journalier surnuméraire au réseau routier;

Monsieur David Dubuc, à titre de surveillant de la patinoire et du chalet des loisirs :

## **ÉLECTIONS MUNICIPALES – DÉPÔT DU RAPPORT PORTANT SUR LA LISTE DES PERSONNES PHYSIQUES AYANT VERSÉ UN OU PLUSIEURS DONS, DONT LE TOTAL EST DE 100 \$ OU PLUS**

---

Conformément aux dispositions des articles 513.1, 513.1.1 et 513.2 de la LERM, le maire, Monsieur Paul Sarrazin, dépose la liste aux membres du conseil.

## **DÉPÔT- DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES MODIFIÉS DE MONSIEUR PAUL SARRAZIN**

---

Conformément aux dispositions des articles 357 du Code municipal, le dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires modifiés de Monsieur Paul Sarrazin est déposé devant les membres du Conseil.

## **CORRESPONDANCE**

---

Documents déposés :

- Zone scolaire :  
Le Ministère des Transports a reçu la résolution numéro 13-11-312 adoptée le 13 novembre 2013 et une analyse de la requête sera effectuée.
- Taxes d'accise sur l'essence :  
Suite à la présentation de nouveaux projets, une autorisation d'un ajout sur la taxe d'accise sur l'essence au montant de 158,748 \$ pour la programmation de travaux de voirie, appliquer pour le 3<sup>e</sup> rang est, rue Principale et du 5<sup>e</sup> rang, vers les rues des Tilleuls et des Merisiers.
- Mutuelle des municipalités du Québec ;  
La Mutuelle versera une ristourne à la Municipalité au montant de 1,419 \$.

## **14-01-008**

## **DELOITTE – MANDAT ET PRÉSENTATION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ**

---

ATTENDU que la firme Deloitte s.e.n.c.r.l. a déposé le coût des services professionnels pour la préparatoire du 15 janvier 2014 concernant les données financières sur les fonds disponibles au 30 novembre 2013 et des projets réalisés en 2013 ainsi que l'obtention d'information auprès du ministère des Transports du Québec ;

Il est proposé par le Conseiller Richard Pigeon, appuyé par le Conseiller Sylvain Roy et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser le paiement pour les services professionnels concernant la facture numéro 3448560 au montant de 2,874.37 \$ incluant les taxes applicables.

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

Afin de donner application à la présente résolution, des montants sont disponibles aux postes budgétaires 02.130.00.413 « Comptabilité et vérification »

## **14-01-009**

### **CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES POUR LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES**

---

**ATTENDU** que le certificat de crédits disponibles pour les dépenses incompressibles 2014 déposé au conseil municipal en date du 20 janvier 2014 ;

**ATTENDU** les dispositions de l'article 961 du code municipal ;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le Conseiller Claude Lussier, appuyé par le Conseiller Richard Pigeon et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents d'accepter les dépenses incompressibles contenues au budget 2014. D'autoriser les dépenses et le paiement des dépenses visées par ledit certificat.

## **14-01-010**

### **COMITÉ SÉCURITÉ PUBLIQUE – AUTORISER LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS LORS DE LA TENUE DES RENCONTRES DANS LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC POUR L'ANNÉE 2014**

---

**CONSIDÉRANT** que durant l'année 2014, le comité de Sécurité publique tiendra ses rencontres dans chacune des municipalités de la MRC de La Haute-Yamaska afin de connaître les services policiers fournis et procéder à l'élaboration des priorités d'action du service de police ;

Il est proposé par la Conseillère Marilyne Rodrigue-Trudel, appuyé par le Conseiller Claude Lussier, et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, que les frais de déplacement soient remboursés, au représentant de la Municipalité qui siège à ce comité, selon la politique de remboursement en vigueur.

Afin de donner application à la présente résolution des montants sont disponibles au poste budgétaire 02.130.00.310 « Frais de déplacement ».

## **14-01-011**

### **REPRÉSENTATION – FONDATION ALZHEIMER, LEVÉE DE FONDS ANNUELLE**

---

**CONSIDÉRANT** qu'un évènement au profit de la Fondation Alzheimer se tiendra le 12 avril 2014 au Théâtre Palace de Granby ;

Il est proposé par la Conseillère Johanna Fehlmann, appuyé par le Conseiller Richard Pigeon et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser l'achat de deux billets au coût de 140,00 \$ au spectacle-bénéfice de la Fondation Alzheimer.

Afin de donner application à la présente résolution, des montants sont disponibles aux postes budgétaires 02.110.00.312 « Congrès et délégation »

## **14-01-012**

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

## **REPRÉSENTATION – AUTORISER LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DE MONSIEUR RICHARD PIGEON POUR TOUS LES COMITÉS MANDATÉS PAR RÉOLUTION EN 2013**

---

**CONSIDÉRANT** que les crédits sont disponibles au budget pour les frais de déplacement ;

**CONSIDÉRANT** que le Conseiller Richard Pigeon qui représente plusieurs comités qui lui ont été mandatés par le conseil par une résolution en 2013;

Il est proposé par le Conseiller Claude Lussier, appuyé par le Conseiller Sylvain Roy et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser le remboursement des frais de déplacement.

Afin de donner application à la présente résolution, des montants sont disponibles aux postes budgétaires 02.110.00.310 « Frais de déplacement »

### **14-01-013**

## **PARTICIPATION À LA RENCONTRE D'INFORMATION SUR LES INONDATIONS – REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DE MESSIEURS PAUL SARRAZIN ET LUC MÉNARD**

---

**ATTENDU** qu'une rencontre d'information se tiendra le 22 février 2014 au sujet d'inondation pour les bassins versants ;

**CONSIDÉRANT** que le maire Monsieur Paul Sarrazin ainsi que le responsable des travaux publics Monsieur Luc Ménard assisteront à cette rencontre ;

Il est proposé par la Conseillère Johanna Fehlmann, appuyé par le Conseiller Richard Pigeon et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser le remboursement des frais de déplacement.

Afin de donner application à la présente résolution, des montants sont disponibles aux postes budgétaires 02.110.00.310 « Frais de déplacement » et 02-320-00-320 « Frais de déplacement ».

### **14-01-014**

## **RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENTS POUR L'ANNÉE 2014**

---

Soumis : Tarification pour le renouvellement des abonnements 2014.

Il est proposé par le Conseiller Claude Lussier, appuyé par la Conseillère Maryline Rodrigue-Trudel et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser le renouvellement des abonnements suivants :

Règlements concernant les municipalités, auprès de la firme Publications CCH Ltée, d'une somme de 466,20 \$, incluant les taxes applicables.

Cette dépense affecte le poste 02.190.00.494 « Cotisations, associations et abonnements »

Pratiques des officiers municipaux, auprès de la firme Éditions juridiques FD Inc., d'une somme de 94,50 \$, incluant les taxes applicables.

Cette dépense affecte le poste 02.190.00.494 « Cotisations, associations et abonnements »

Code municipal, Code civil, Organisation territoriale, Élection et référendum, Recueil des lois municipales auprès de la firme Éditions

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

juridiques FD Inc., d'une somme de 273,00 \$, incluant les taxes applicables.

Cette dépense affecte le poste 02.190.00.494 « Cotisations, associations et abonnements »

Soutien technique et téléphonique sans limites d'appels, mises à jour et modifications, auprès de la Corporation informatique Bellechasse (CIB), d'une somme de 4 415,04 \$.

Cette dépense affecte le poste 02.130.00.412 « Support technique informatique »

Normes ouvrages routiers, Tome V, auprès des Publications du Québec, d'une somme de 143,72 \$, incluant les taxes applicables.

Cette dépense affecte le poste 02.320.00.494 « Cotisations, associations et abonnements »

Afin de donner application à la présente résolution, des montants sont disponibles aux postes budgétaires ci-haut mentionnés.

## **14-01-015**

### **RENOUVELLEMENT DES ASSOCIATIONS**

---

Soumis : Tarifs pour l'adhésion 2014 aux différentes associations et corporations.

Il est proposé par le Conseiller Claude Lussier, appuyé par la Conseillère Maryline Rodrigue-Trudel et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser le renouvellement, pour l'année 2014, des abonnements suivants :

La cotisation des membres du Conseil à la Fédération québécoise des Municipalités (FQM), d'une somme de 2 099,36 \$, incluant les taxes applicables.

Cette dépense affecte le poste 02.190.00.494 « Cotisations, associations et abonnements »

La cotisation de la Municipalité à la Chambre de commerce Haute-Yamaska et région, d'une somme de 201,22 \$, incluant les taxes applicables.

Cette dépense affecte le poste 02.190.00.494 « Cotisations, associations et abonnements »

L'abonnement de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton à Québec municipal en ce qui a trait à l'infrastructure municipale, d'une somme de 316,18 \$, incluant les taxes applicables.

Cette dépense affecte le poste 02.190.00.494 « Cotisations, associations & abonnements »

La cotisation de la Municipalité à l'Organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska), d'une somme de 50,00 \$.

Cette dépense affecte le poste 02.190.00.494 « Cotisations, associations et abonnements »

La cotisation des membres du Conseil à la Fédération canadienne des Municipalités (FCM), d'une somme de 421,11 \$, incluant les taxes applicables.

Cette dépense affecte le poste 02.190.00.494 « Cotisations, associations et abonnements »

La cotisation de la Municipalité aux Fleurons du Québec, d'une somme de 402,41 \$, incluant les taxes applicables.



# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

Cette dépense affecte le poste 02.190.00.494 « Cotisations, associations et abonnements »

La cotisation de la Municipalité à Villes et Villages en santé, d'une somme de 75,00 \$ incluant les taxes applicables.

Cette dépense affecte le poste 02.190.00.494 « Cotisations, associations et abonnements »

La cotisation de la Municipalité au Réseau des élues municipales de la Montérégie Est, d'une somme de 75,00 \$, incluant les taxes applicables.

Cette dépense affecte le poste 02.190.00.494 « Cotisations, associations et abonnements »

La cotisation à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), d'une somme de 454,15 \$, incluant les taxes applicables.

Cette dépense affecte le poste 02.130.00.494 « Cotisations, associations et abonnements »

La contribution annuelle à la Croix-Rouge, d'une somme de 312,75\$, incluant les taxes applicables.

Cette dépense affecte le poste 02.190.00.494 « Cotisations, associations et abonnements »

L'abonnement annuel au Réseau d'Information municipale, d'une somme de 287,44 \$, incluant les taxes applicables.

Cette dépense affecte le poste 02.190.00.494 « Cotisations, associations et abonnements »

La cotisation annuelle au Carrefour Action municipal, d'une somme de 80,48 \$, incluant les taxes applicables.

Cette dépense affecte le poste 02.190.00.494 « Cotisations, associations et abonnements »

Afin de donner application à la présente résolution, des montants sont disponibles aux postes budgétaires ci-haut mentionnés.

## **DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL RELATIF AU RÈGLEMENT DE DÉLÉGATION 435-2006**

---

Conformément aux dispositions du règlement numéro 435-2006, il est déposé par les membres du conseil de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton le rapport des paiements effectués ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois de décembre 2013 ainsi que le mois de janvier 2014.

### **14-01-016**

## **AUTORISATION DE FAIRE PARVENIR LES COMPTES EN ARRÉRAGES À LA COUR MUNICIPALE**

---

Soumis : Liste des taxes en arrérages comportant 3 années de taxes impayées.

Autorisation de faire parvenir les comptes de taxes foncières en arrérages à la Cour municipale aux fins de recouvrement.

### **14-01-017**

## **APPROBATION ET RATIFICATION DES COMPTES**

---

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

**CONSIDÉRANT** que le Conseil a pris connaissance de la liste des comptes à payer pour le mois de décembre 2013 et une partie de janvier 2014;

Il est proposé par le Conseiller Sylvain Roy, appuyé par la Conseillère Marilyn Rodrigue-Trudel et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser les déboursés du mois de décembre 2013 et une partie de janvier 2014.

Approbation des comptes pour une somme de 52,296.69 \$, concernant l'émission des numéros C1300664 à C1300717 pour décembre 2013, et d'une somme de 53,371.53 \$ concernant l'émission des chèques numéros C 1400001 à C1400021 pour une partie de janvier 2014, ainsi que les frais bancaires.

Que le maire, Monsieur Paul Sarrazin, et le directeur général par intérim soient et sont autorisés à signer lesdits chèques pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton.

## **14-01-018**

### **RAPPORT DU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'OFFICIER MUNICIPAL EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT**

Le responsable des travaux publics soumet le rapport sur l'entretien des chemins d'hiver pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2013 :

Secteur 1	108,30 heures
Secteur 2	106,00 heures

ainsi que des permis émis par l'officier municipal durant le mois de décembre 2013, soit :

Émission de permis :	11
Addition de bâtiment	1
Brûlage	3
Canalisation	1
Installation septique	1
Lotissement	1
Rénovation	4

Il est proposé par le Conseiller Claude Lussier, appuyé par la Conseillère Johanna Fehlmann, et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, que ce conseil reconnaît connaissance du rapport du responsable des travaux publics et du rapport de l'officier municipal en bâtiment et en environnement et que ce conseil approuve lesdits rapports tel que soumis.

## **14-01-019**

### **SIGNALISATION – RANG DU HAUT DE LA RIVIÈRE SUD – AUTORISATION D'INSTALLER DES PANNEAUX DE PRÉVENTION**

**CONSIDÉRANT** que par mesure de sécurité, des panneaux de signalisation de prévention doivent être installés pour les autobus, les camions desservant les matières résiduelles et tous autres véhicules de services.

Il est proposé par la Conseillère Johanna Fehlmann, appuyé par le Conseiller Richard Pigeon, et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, que ce conseil autorise le responsable des travaux publics à procéder à l'installation des panneaux de prévention sur le rang du Haut de la Rivière sud.

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

## **14-01-020**

### **AUTORISATION DE PLACEMENT – BUDGET 2013 – TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIERS ET VIE COMMUNAUTAIRE REPORTÉS**

---

**ATTENDU** qu'une partie du budget de la voirie municipale pour les travaux d'entretien routiers n'a pas été utilisé en 2013 pour un montant de 67,300\$ ;

**ATTENDU** qu'une partie du budget pour la vie communautaire concernant le panneau pour une enseigne électronique n'a pas été utilisé en 2013 pour un montant de 8,155 \$;

Il est proposé par le Conseiller Claude Lussier, appuyé par la Conseillère Marilyne Rodrigue-Trudel, et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, que le conseil autorise à transférer les sommes du compte courant au compte de placement, compte réservé pour les travaux d'entretien routiers ainsi que l'achat du panneau pour une enseigne électronique.

## **14-01-021**

### **CONSTRUCTION DJL INC. – PROJET DE RÉFECTION PARTIELLE D'UNE PARTIE DU 5<sup>E</sup> RANG ET DE LA RUE BÉLAND/ PAVAGE SUR LES RUES OSTIGUY, DES CHÊNES ET DES SAULES – AUTORISATION DE PAIEMENT**

---

**ATTENDU** que les travaux de réfection partielle d'une partie du 5<sup>e</sup> rang et de la rue Béland, le pavage sur les rues Ostiguy, des Chênes et des Saules ont tous été effectués par l'entreprise Construction DJL inc.;

Il est proposé par le Conseiller Claude Lussier, appuyé par le Conseillère Johanna Fehlmann, et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser la libération de retenue provisoire de 50 % au montant de 11,933.91 \$ incluant les taxes applicables.

Afin de donner application à la présente résolution, des montants disponibles au poste budgétaire 72.320.10.721 « Investissement réseau routier ».

## **14-01-022**

### **AUTORISATION DE TRAVAUX MUNICIPAUX – FAUCHAGE DES ABORDS ROUTIERS**

---

Il est proposé par la Conseillère Marilyne Rodrigue-Trudel appuyé par le Conseiller Sylvain Roy, et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, de retenir les services de la firme G.A.L. pour le fauchage des abords routiers deuxième pente pour l'année 2014 ;

Les travaux seront sous la supervision du responsable des travaux publics, une première coupe s'effectuera en juin et la seconde en août 2014 pour un montant de 13,800 \$ plus taxes applicables ;

Afin de donner application à la présente résolution, un montant est disponible au poste budgétaire 02.320.00.516 « Location machinerie, outillage et équipement ».

## **14-01-023**

### **AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – NETTOYAGE DE FOSSÉS**

---

Il est proposé par le Conseiller Claude Lussier, appuyé par la Conseillère Johanne Fehlmann, et unanimement résolu par les Conseillères et les

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

Conseillers présents, d'autoriser le responsable des travaux publics à demander des prix sur invitation relativement au nettoyage de fossés.

## **14-01-024**

### **AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – ENTRETIEN DES GAZONS, TERRAINS MUNICIPAUX**

---

Il est proposé par le Conseiller Richard Pigeon, appuyé par le Conseiller Sylvain Roy et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser à demander des prix sur invitation relativement à l'entretien des gazons, terrains municipaux.

## **14-01-025**

### **RATIFIER L'EMBAUCHE DE MONSIEUR RÉMI GAGNÉ– SURVEILLANT POUR LE CHALET DES LOISIRS ET DE LA PATINOIRE**

---

Il est proposé par la Conseillère Marilyne Rodrigue-Trudel, appuyé par le Conseiller Richard Pigeon et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, de ratifier l'embauche de Monsieur Rémi Gagné, à titre de surveillant pour le chalet des loisirs et la patinoire.

## **14-01-026**

### **AVIS DE MOTION – MODIFICATION DU RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS**

---

Avis de motion est donné par le Conseiller Richard Pigeon, appuyé par la Conseillère Marilyne Rodrigue-Trudel, et unanimement résolu par les Conseillères et Conseillers présents que lors d'une prochaine séance publique sera proposé une modification au règlement numéro 473-2009 – sécurité, paix et ordre dans les endroits publics.

## **14-01-027**

### **AVIS DE MOTION – CRÉATION D'UN FONDS D'ENTRETIEN POUR LES COURS D'EAU.**

---

Avis de motion est donné par la Conseillère Johanna Fehlmann, appuyé par le Conseiller Richard Pigeon, et unanimement résolu par les Conseillères et Conseillers présents que lors d'une prochaine séance, il sera proposé l'adoption d'un règlement constituant un fonds d'entretien des cours d'eau afin de mettre à cette disposition les deniers nécessaire à une gestion efficace de l'administration.

## **14-01-028**

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT 521-2013 – ABROGEANT LE RÈGLEMENT 520-2013 – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE PAVAGE**

---

**ATTENDU** qu'il y a lieu d'abroger le règlement 520-2013 intitulé règlement décrétant des travaux de pavages du 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> rang et autorisant un emprunt afin d'acquitter les dépenses relatives aux travaux ;

**ATTENDU** qu'un avis de motion a été donné à la séance du 11 novembre 2013 ;

**ATTENDU** qu'une copie du présent règlement a été transmise aux membres du conseil selon la procédure et que le conseil renonce à la lecture, conformément à l'article 455 du code municipal ;

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

**POUR CES MOTIFS** il est proposé par le Conseiller Claude Lussier, appuyé par le Conseiller Richard Pigeon et unanimement résolu par les Conseillères et Conseillers présents d'adopter le règlement 521-2013.

## **14-01-029**

### **ENTENTE AVEC LA CSST POUR LA CONSTITUTION D'UNE MUTUELLE DE PRÉVENTION**

---

**IL EST RÉSOLU** par le Conseiller Claude Lussier, appuyé par le Conseiller Richard Pigeon et unanimement résolu par les Conseillères et Conseillers présents d'autoriser le directeur général par intérim, à signer pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton l'entente avec la Commission de la santé et de la sécurité du travail relativement à la constitution d'une mutuelle de prévention.

## **14-01-030**

### **OFFRE DE SERVICE DE CONSULTATIONS JURIDIQUES POUR L'ANNÉE 2014 – MUNICONSEIL AVOCATS**

---

Il est proposé par la Conseillère Marilyne Rodrigue-Trudel, appuyé par la Conseillère Johanna Fehlmann et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet MuniConseil, avocats, au besoin pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014 selon les termes de l'offre de services du 21 novembre 2013.

Afin de donner application à la présente résolution, des montants sont disponibles au poste budgétaire 02.190.00.412 « Services juridiques ».

## **14-01-031**

### **APPEL DE CANDIDATURE – POSTE DIRECTION GÉNÉRAL**

---

**ATTENDU** que le 7 janvier 2014, la directrice générale Monique Fortin a remis au comité de gestion des ressources humaines une lettre de démission ;

**ATTENDU** que l'importance de combler la fonction de direction générale dans les meilleurs délais ;

Il est proposé par le Conseiller Richard Pigeon, appuyé par le Conseiller Sylvain Roy, et unanimement résolu par les Conseillères et Conseillers présents, de donner un mandat au comité de gestion des ressources humaines afin de définir les critères d'embauche lors de la prochaine réunion du CGRH le 24 janvier 2014 ;

**Que** le comité des ressources humaines procède à l'affichage du poste afin que les candidatures soient reçues au bureau municipal au plus tard le vendredi 28 février 2014 ;

**Que** le CGRH procède à une présélection des candidats ;

**Que** tous les membres du conseil municipal intéressés soient invités à être présents et participer au comité de sélection pour les candidats qui auront été retenus pour avoir une entrevue.

## **14-01-032**

### **EMBAUCHE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM**

---

**ATTENDU** qu'il y a lieu de combler le poste de directeur général pour assurer le suivi administratif ;

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

**ATTENDU** que le poste à combler sera défini par intérim ;

**POUR CES MOTIFS** il est proposé par le Conseiller Richard Pigeon, appuyé par le Conseiller Sylvain Roy, et unanimement résolu par les Conseillères et Conseillers présents, de nommer Jean Bourret à titre de directeur général par intérim aux conditions déterminées.

## **14-01-033**

### **DÉTERMINATION DU TAUX D'INTÉRÊT SUR LES COMPTES DIVERS, EXERCICE FINANCIER 2014**

---

Il est proposé par le Conseiller Claude Lussier, appuyé par la Conseillère Marilyne Rodrigue-Trudel et unanimement résolu par la Conseillère et les Conseillers présents que tous les comptes divers en souffrance portent intérêt au taux de douze (12 %) par année pour l'exercice financier 2014.

## **14-01-034**

### **SERVICE INCENDIE ROXTON POND /STE-CÉCILE-DE-MILTON ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014**

---

**CONSIDÉRANT** que le comité inter municipal de la protection des incendies de Roxton Pond /Sainte-Cécile-de-Milton s'est rencontré afin d'y préparer les prévisions budgétaires 2014 en matière incendie ;

**CONSIDÉRANT** que dans le cadre de l'entente relative à l'organisation du service de protection contre l'incendie avec la Municipalité de Roxton Pond, comme stipulé aux articles 12.2 et 12.3, celle-ci soumet le budget pour approbation finale;

Il est proposé par la Conseillère Johanne Fehlmann, appuyé par le Conseiller Richard Pigeon et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'approuver les prévisions budgétaires 2014, quote-part pour Sainte-Cécile-de-Milton, tel que soumis et qui se détaille comme suit :

Service incendie :	80 661 \$
Rémunération et services :	49 849 \$
Caserne :	7 808 \$
Frais financement	<u>5 793 \$</u>
	<u>144 111 \$</u>

## **14-01-035**

### **COMITÉ SÉCURITÉ PUBLIC – ÉTABLIR LES PRIORITÉS MUNICIPALES POUR L'ANNÉE 2014**

---

Il est proposé par le Conseiller Claude Lussier, appuyé par le Conseiller Sylvain Roy et unanimement résolu par les Conseillères et Conseillers présents, de soumettre à la MRC de La Haute-Yamaska les priorités suivantes afin d'être suivies et/ou appliquées par la Sûreté du Québec, soit :

- Accroître les activités de sécurité routière pour faire respecter les arrêts et les limites de vitesse dans les secteurs névralgiques et les zones scolaires ;
- Accroître la surveillance dans les parcs pour prévenir le vandalisme et l'intimidation de quartiers et zones industrielles ;
- Améliorer les programmes d'intervention auprès des jeunes et des organismes ;

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

- Surveillance des véhicules hors routes (VTT et motoneiges)
- Poursuivre la vérification de la circulation de camions lourds dans les zones prohibées, la routine auprès des véhicules, les silencieux des motos et des autos ;
- Surveillance des traverses piétonnières
- Maintien des priorités ponctuelles.

## **14-01-036**

### **MRC DE LA HAUTE-YAMASKA – REMPLACEMENT DU MAIRE À LA SÉANCE PUBLIQUE**

---

Afin de pallier à l'absence du maire, Monsieur Paul Sarrazin à la séance du mois de février 2014 de la MRC de La Haute-Yamaska ;

Il est proposé par la Conseillère Johanna Fehlmann, appuyé par le Conseiller Claude Lussier et unanimement résolu par les Conseillères et Conseillers présents, de nommer la Conseillère Marilyne Rodrigue-Trudel en remplacement du maire, Monsieur Paul Sarrazin à la rencontre de février 2014.

## **14-01-037**

### **ENTENTE TRAVAUX MUNICIPAUX – MODIFICATION AUX RÉSOLUTIONS NUMÉROS 13-11-330 ET 13-11-332 – AUTORISATION DE SIGNATURE**

---

*Conformément au Code d'éthique et de déontologie des élus et de la Loi sur les élections, Monsieur Claude Lussier a divulgué qu'il a des intérêts sur le point suivant à l'ordre du jour, car les décisions impliquent une de ses entreprises.*

*Monsieur le Conseiller Claude Lussier quitte la salle du conseil*

Il est proposé par le Conseiller Sylvain Roy, appuyé par la Conseillère Marilyne Rodrigue-Trudel, et unanimement résolu par les Conseillères et Conseillers présents, d'autoriser le maire, Monsieur Paul Sarrazin, et le directeur général par intérim, Jean Bourret, à signer la modification tel que présentée.

*Monsieur le conseiller Claude Lussier reprend son siège.*

## **14-01-038**

### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE (PIQM-MADA) - PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC/MUNICIPALITÉS**

---

**ATTENDU** qu'il y a lieu d'apporter un soutien aux personnes âgées en mettant en place des outils pour faciliter la vie active;

**ATTENDU** qu'un plan d'action sera adopté afin d'augmenter la qualité de vies des aînés qui est primordiale ;

**ATTENDU** que le parcours santé au parc des Générations sera un site indicateur et invitant à l'exercice ;

**ATTENDU** que la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation du projet ;

Il est proposé par la Conseillère Johanna Fehlmann, appuyé par le Conseiller Sylvain Roy et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser Madame Sonia Martel, responsable à la vie communautaire, à compléter la demande d'aide financière pour la mise en place du parcours santé pour les personnes âgées ;

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

D'autoriser Monsieur Jean Bourret, directeur général par intérim, à signer la demande d'aide financière pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton.

## **14-01-039**

### **BELL CANADA – DEMANDE D'INTERVENTION LE LONG DE LA ROUTE 137 – PLACER 664 MÈTRES DE FIBRE OPTIQUE**

---

Soumis : Demande d'intervention municipale numéro : H01912

Il est proposé par la Conseillère Marilyne Rodrigue-Trudel, appuyé par le Conseiller Claude Lussier et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents ;

D'autoriser le directeur général par intérim, Jean Bourret, à signer la demande d'intervention municipale, numéro de projet H01912 de Bell Canada, afin de placer 664 mètres de fibre optique sur le réseau existant pour desservir le 702, route 137 sud, tel que le plan soumis CM-01.

## **14-01-040**

### **TAXE D'ACCISE 2010 / 2013 – AUTORISATION DE PLACEMENT**

---

**CONSIDÉRANT** la réception d'un versement au montant de 7 564 \$ provenant d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec ;

Il est proposé par le Conseiller Claude Lussier, appuyé par le Conseiller Richard Pigeon et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser le directeur général à transférer la somme de 7 564 \$ du compte courant au compte de placement, compte réservé pour les travaux d'investissements routiers dans le cadre du programme de la taxe d'accise sur l'essence 2010-2013.

## **14-01-041**

### **AUTORISATION DE PAIEMENT – MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

---

Il est proposé par la Conseillère Marilyne Rodrigue-Trudel, appuyé par le Conseiller Richard Pigeon et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser le paiement pour un montant de 208, 175.55 \$, incluant les taxes applicables, des factures 674759 et 674192 du ministère des Transports du Québec selon l'entente de collaboration numéros 200780 et 200944 pour le réaménagement de la route 137 à l'intersection de la rue Principale et du 3<sup>e</sup> rang ouest ainsi que le remplacement du système d'égout pluvial et de la reconstitution de la chaussée.

Afin de donner application à la présente résolution, un montant est disponible au poste budgétaire 72.320.10.721 « investissement réseau routier ».

## **14-01-042**

### **APPROBATION DES TRAVAUX – SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER – 3<sup>E</sup> RANG OUEST**

---

**CONSIDÉRANT** que le Conseil municipal approuve les dépenses relativement aux travaux d'amélioration du réseau routier sur le 3<sup>e</sup> rang ouest ;



# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

**CONSIDÉRANT** que les travaux exécutés en vertu des présentes n'ont pas été ou ne feront pas l'objet d'une autre subvention à l'exception de la subvention pour l'amélioration du réseau routier municipal ;

Il est proposé par la Conseillère Johanna Fehlmann, appuyé par le Conseiller Sylvain Roy, et unanimement résolu par les Conseillères et Conseillers présents, de faire parvenir au ministère des Transports du Québec la demande de subvention concernant les travaux d'amélioration du réseau routier du 3<sup>e</sup> rang Ouest attestant de la réalisation d'une partie des travaux .

**14-01-043**

## **AUTORISATION DE TRANSACTION ET QUITTANCE – MATRICULE 6337-09-9146**

---

**CONSIDÉRANT** que le propriétaire a récemment acquis un immeuble situé sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton ;

**CONSIDÉRANT** que la confirmation de taxes transmises au notaire était erronée ;

Il est proposé par le Conseiller Claude Lussier, appuyé par le Conseiller Richard Pigeon, et unanimement résolu par les Conseillères et Conseillers présents, d'autoriser le maire et le directeur général par intérim, à signer une entente pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton relativement au paiement des taxes sous forme de crédit sur le compte de taxes de l'immeuble portant le matricule 6337-09-9146 pour régulariser la situation ayant causé préjudice au nouveau propriétaire .

**14-01-044**

## **CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA HAUTE-YAMASKA – GESTIONNAIRE DES COMPTES BANCAIRES**

---

Il est proposé par la Conseillère Marilyne Rodrigue-Trudel, appuyé par le Conseiller Sylvain Roy, et unanimement résolu par les Conseillères et Conseillers présents, d'autoriser Monsieur Jean Bourret, directeur général par intérim, à agir à titre de gestionnaire des comptes bancaires et à signer tous les documents afférents pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Lors de la période de questions, le maire, assisté des conseillers, répond aux questions qui lui sont adressées par certains des citoyens de l'assistance ;

Monsieur Sylvain Goyette

**Q :** Serait-il possible de mettre un toit ou une gouttière pour le perron du garage municipal (partie arrière) pour les premiers répondants ? À cause des intempéries, le perron devient très glissant.

**R :** Le maire, Monsieur Paul Sarrazin, mentionne qu'ils vont faire une intervention.

Monsieur Raymond Lussier

**Q :** Quel est le nombre de ponceaux concernant le 3<sup>e</sup> Rang ouest ?

**R :** Le maire, Monsieur Paul Sarrazin, répond qu'il y en a deux.

Monsieur Sylvain Goyette

## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

**Q :** Pourquoi les montants reçus concernant le terrain industriel ont-ils été débités avant le paiement ?

**R :** Le maire, Monsieur Paul Sarrazin, répond qu'un montant de 98,000 \$ a été placé.

Monsieur Sylvain Goyette

**Q :** Les premiers répondants ont de la difficulté à repérer les numéros civiques lors des interventions et surtout en milieu rural. On se demande pourquoi les numéros civiques ne vont pas par exemple tous du Nord au Sud et ainsi faciliter la compréhension.

**R :** Le maire, Monsieur Paul Sarrazin répond qu'ils sont à vérifier pour système un système d'identification.

Monsieur Dany Dion

**Q :** Concernant les ressources humaines lorsqu'il y a des entrevues, qui est-ce qui rencontre les candidats ?

**R :** Le maire, Monsieur Paul Sarrazin, lui mentionne que ce sont les membres du comité des ressources humaines mis en place dernièrement.

**Q :** Madame Fortin en démissionnant aurait-elle droit à une prime de départ ?

**R :** Le maire, Monsieur Paul Sarrazin, lui répond non, car elle a démissionné.

Monsieur Germain Gévy

**Q :** Le Montant total des comptes de taxes transmis à la Cour municipale est de combien ?

**R :** Le maire, Monsieur Paul Sarrazin, répond un montant de 44,000 \$ environ.

Madame Réjeanne Martin

**Q :** 2 122 résidants à Sainte-Cécile-de-Milton, de quelle façon le tout est-il établi ?

**R :** Le maire, Monsieur Paul Sarrazin, répond par un croisement des données de Statistique Canada.

Monsieur Sylvain Beaudoin

**Q :** Est-ce que les membres du conseil sont satisfaits de l'entrepreneur Allaire & Gince concernant le déneigement ?

**R :** Le maire, Monsieur Paul Sarrazin, répond que l'entrepreneur a été rencontré dernièrement et des ajustements sont à prévoir.

Monsieur Germain Gévy

**Q :** Il y a moins de nids de poule! Est-ce que l'entrepreneur pour le déneigement met moins de sel ?

**R :** Le maire, Monsieur Paul Sarrazin, lui répond qu'ils ont de la difficulté à répondre à cette question.

Monsieur Sylvain Goyette

**MUNICIPALITÉ DE  
SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON**

---

**Q :** Le conseil a-t-il entrepris des démarches pour l'achat de la propriété de Monsieur Racine, suite au décès de ce dernier ?

**R :** Le maire, Monsieur Paul Sarrazin, lui mentionne que des démarches ont été entreprises.

**14-01-045**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés ;

Il est proposé par le Conseiller Richard Pigeon, appuyé par la Conseillère Johanna Fehlmann et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, de lever la présente séance à 20 h 14.

---

*France Tremblay*  
Secrétaire

---

*Paul Sarrazin*  
Maire